

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2024**

Délibération n° 2024-07-101

Date de la convocation : 13 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : **20**

Nombre de conseillers présents : **16**

Nombre de procurations : **4**

Votes : **20**

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Le **vingt décembre deux-mil-vingt-quatre à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean-Luc, MERLE Evelynne, LESCANNE Etienne, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, FAURE Pascal, BASTY Jean-Pierre, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

Procurations :

THOUMY Denis procuration à CHAVANA Jean-Luc

EBOLI Laure procuration à MANDON Geneviève

BESSION Hélène procuration à SANTIAGO François

ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20241220-2024-07-101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Absents excusés :

Secrétaire :

TEYSSIER Michel

OBJET : ADOPTION DU REGLEMENT DE FORMATION

Monsieur le Maire rappelle que l'organisation des départs en formation relève de la responsabilité de l'autorité territoriale et de la hiérarchie, garante du bon fonctionnement du service. Il est proposé d'adopter un règlement de la formation qui définit les modalités pratiques d'exercice de la formation, de prise en charge des frais de déplacement et de la gestion des formations à titre personnel ainsi que le budget prévu pour leur financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le règlement de formation tel que présenté et annexé à la présente délibération.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 20 décembre 2024.

Le Maire
Vincent DUCREUX

The image shows a blue ink signature of Vincent DUCREUX over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX' and '2000 * XIX'.